

Enquête sur la répartition de la Genette, *Genetta genetta*, en Vendée (2001-2002)

Marc TESSIER & Jean-Paul PAILLAT

Abstract : The Genet is a little carnivore whose status is not very well-known in Vendée (France). The methods for a county survey about these carnivores are set out in order to get information about its presence. The results will make it possible to map out an atlas showing where it is located and where it lives.

Mots clés : mammifère, Genette d'Europe, *Genetta genetta* (Linné, 1758), Vendée.

Key words : mammals, Genet, *Genetta genetta* (Linné, 1758), Vendée (France).

INTRODUCTION

Pourquoi réaliser une enquête sur la répartition de la Genette en Vendée, serait-elle particulièrement menacée ?

En fait, l'idée de lancer cet inventaire est fondée sur un constat de carence : possédant peu de données sur cet animal protégé, nous ne sommes pas en mesure d'une part d'appréhender son occupation territoriale du département, et d'autre part d'apprécier l'évolution de sa situation. Ainsi peut-on se demander, mais sans pouvoir l'évaluer faute de références, quel est l'impact sur les populations de genettes des modifications sensibles de la physionomie du département depuis une trentaine d'années : remembrement avec son corollaire d'arrachage de haies, multiplication des infrastructures routières, disparition de vallées noyées par les barrages ?

Dans l'immédiat, nous souhaitons recueillir un maximum de données relatives à la présence de la Genette, grâce aux témoignages et à la prospection sur le terrain, dans le but d'établir (à une date de référence) une cartographie de sa répartition.

Cette enquête constituera une première étape pour améliorer l'état de nos connaissances sur ce petit carnivore. A moyen terme et à condition que les données fassent l'objet d'une mise à jour régulière, il sera possible de dégager les tendances de l'évolution spatiale de la Genette en Vendée. Dans l'hypothèse d'une régression manifeste, l'inventaire prendrait une nouvelle orientation : identifier les facteurs défavorables pour l'espèce, dans le but de tenter de les neutraliser.

Mieux connaître pour protéger, tel est le leit-

motiv de la plupart des inventaires naturalistes. En tout cas c'est l'objectif essentiel de cette enquête, à laquelle nous convions tous ceux qui n'hésitent pas à cheminer hors des sentiers battus.

RÉPARTITION ET HABITAT DE LA GENETTE EN VENDÉE

Répartition

D'après la carte de répartition publiée dans l'Atlas des mammifères sauvages de France [CUGNASSE J.M. & LIVET F., 1984], la Genette peut être considérée comme une espèce commune en Vendée.

Actuellement, nous disposons d'une vision partielle de sa répartition, grâce aux données fournies par les naturalistes locaux entre 1990 et septembre 2000 : localisation de crottiers, découverte d'animaux tués par collision routière, découverte d'animaux piégés. Une cartographie de ces données (Annexe 1) représente l'état zéro de notre enquête au 1^{er} septembre 2000. Cette information reflète l'intensité de la prospection déjà effectuée. Elle a pour objectif d'orienter prioritairement l'effort de prospection vers les secteurs du département où les données sont rares ou font défaut. Il convient de souligner que cette carte ne mentionne que les sites comportant des indices positifs, attestant la présence de la Genette. Or, l'enquête n'aura d'intérêt que si elle met aussi en évidence les secteurs dont la Genette est absente. Pour y parvenir, l'enquête prendra donc également en compte les données négatives, tout autant significatives que les positives.

Habitat

D'après TESSIER *et al.* [1998], en Vendée la Genette occupe essentiellement les vallées bocagères, les bois et les bordures de marais. Par contre, elle semble éviter les zones cumulant absence de bois et absence de maillage continu de haies, les grandes cultures de plaine, ainsi que les marais ouverts. Au vu des quelques données recueillies, les marais boisés du Sud-Vendée constitueraient un habitat favorable. Aucun indice n'a été découvert dans les forêts dunaires de la côte.

DESCRIPTION DE LA GENETTE ET INDICES DE PRÉSENCE

Description de la Genette

La Genette est l'unique représentant de la famille des Viverridés en France. C'est un carnivore de la taille d'un chat, caractérisé par un corps très effilé, de courtes pattes, et une tête fine et allongée.

Quatre critères permettent d'éviter la confusion avec le chat [LIVET & ROEDER, 1987] :

- les oreilles sont plus grandes
- le museau est pointu
- la queue est plus longue et touffue, avec des anneaux clairs et noirs en alternance
- le pelage est gris tacheté de noir.

La longueur totale de l'animal adulte est de l'ordre de 90 cm dont 40 cm pour la queue, pour un poids compris entre 1,5 et 2 kg.

Les indices de présence

Les crotties : à l'instar de la Fouine, la Genette marque son territoire au moyen de crotties qui correspondent à des amas de fèces caractéristiques. Les fèces de Genette sont de grande taille (jusqu'à 2 cm de diamètre et 15 cm de long) ce qui les distingue notamment de celles des mustélidés, plus petites. Isolées, elles peuvent cependant facilement être confondues avec celles du Renard. Alors que chez la Fouine les crotties sont situés à l'intérieur des bâtiments, ceux de la Genette sont placés généralement en évidence sur des supports dominant l'environnement (haies, bois, broussailles etc.). A titre d'exemple, sur 100 crotties de genettes répertoriés lors d'une recherche systématique dans la vallée de la Vie en Vendée [TESSIER *et al.* 1998], leurs supports se répartissaient comme suit :

- replat rocheux : 45%
- arbre : 3%
- tas de branches ou tronc au sol : 8%
- stère de bois : 3%
- au sol : 13%
- ponton sur plan d'eau : 4%
- toiture de cabane : 13%
- carcasse de voiture : 8%
- voie ferrée désaffectée : 3%

Les supports des crotties peuvent être classés en deux catégories :

- les supports "naturels" (replat rocheux, rocher, bordure de carrière, arbre et souche d'arbre, tas de branches ou de bois empilé, etc.)

- les supports "artificiels" aménagés par l'homme (cabane, bâtiment agricole, ponton de plan d'eau, carrosserie de véhicule, décharge sauvage, voie ferrée désaffectée, pont, etc.). Les crotties constituant l'essentiel des indices de présence découverts dans le cadre d'une prospection sur le terrain, la méthodologie proposée met l'accent sur l'inspection des supports "artificiels", type "cabanes" qui essaient dans la campagne. Déposés sur le toit, les crotties se composent le plus souvent de quelques fèces rassemblées sur une petite zone, mais atteignent parfois plusieurs dizaines de crottes disséminées sur une grande surface. A notre connaissance, dans le cas d'un bâtiment avec un toit à double pente, on ne trouve les crotties que sur une seule des deux pentes. Les supports "artificiels" les plus favorables sont ceux situés en lisière de bois ou adossés à une haie, surplombés par des branches d'arbre qui favorisent l'accès de la Genette.

Les abris ou gîtes : la Genette semble apprécier les arbres creux pour gîter. Il s'agit généralement de vieux chênes, de frênes ou de châtaigniers taillés en têtard. Parfois, la présence de poils à l'entrée du trou d'accès au gîte témoigne de sa fréquentation. Dans certains cas, la Genette peut être observée à l'intérieur de son abri à l'aide d'un miroir. Cependant, il est impératif de s'abstenir de visiter les arbres creux durant la période de reproduction, entre février et septembre.

Les empreintes : elles ressemblent beaucoup à celles du Chat, de la Fouine et du Putois, de par leur taille et leur aspect. Toutefois, les griffes de la Genette sont rétractiles et ne laissent donc pas de marques contrairement aux deux mustélidés. En outre, les empreintes de Chat ont quatre doigts, tandis que celles de la Genette montrent

un cinquième doigt, excentré et de petite taille. Néanmoins, celui-ci est souvent peu visible, voire absent ; il faut donc pouvoir observer plusieurs empreintes avant de se prononcer. La Genette utilise fréquemment les chemins lors de ses déplacements et c'est souvent là que ses empreintes sont facilement observables.

Les cas de mortalité : la plupart des cas de mortalité recensés correspondent à des collisions routières. Dans ce cas, un individu tué pourrait être confondu avec un chat, mais la présence de la longue queue touffue constitue un bon critère pour une identification rapide.

L'observation directe : la Genette est un animal très discret, doté de mœurs essentiellement nocturnes, ce qui rend son observation difficile et exceptionnelle. Les rares témoignages ont en commun une observation furtive, dans les phares de véhicule par exemple.

MÉTHODOLOGIE

Recherche des indices de présence

L'enquête consiste à rechercher en Vendée tout indice attestant la présence de la Genette et à localiser cet indice de façon précise, si possible à l'aide d'une carte IGN à 1/25 000. L'absence d'indice de présence sera aussi répertoriée, en tant que donnée négative (la pertinence de l'enquête reposant autant sur les données positives que sur les données négatives).

Les crottières seront recherchés en priorité. La grande diversité de leurs supports pourrait faire paraître la prospection fastidieuse. Pour y remédier, nous proposons de visiter en priorité les "supports artificiels proéminents", isolés des zones d'habitation, mais facilement accessibles par route, chemin ou sentier de randonnée. Ils peuvent consister en une pêcherie d'étang, un abri de pompe d'irrigation, un hangar, une étable, une cabane, une habitation légère de loisirs, voire une carrosserie de véhicule ou même un affût de chasse. Cette méthode simple et efficace consiste à rechercher les crottières situés sur la partie supérieure des supports, en l'occurrence il s'agit le plus souvent de toits en tôles.

Transcription des données

Pour chaque donnée, les renseignements re-

cueillis seront reportés sur une "FICHE ENQUÊTE GENETTE" (Annexe 2). Les données négatives feront aussi l'objet d'une fiche. La "FICHE ENQUÊTE GENETTE" comportera obligatoirement : les coordonnées de l'auteur de la donnée, la date, la commune, le nom du lieu-dit le plus proche, la présence ou l'absence d'indice, la nature de l'indice et le type de milieu. En plus et à titre facultatif, le prospecteur pourra indiquer : le numéro de la carte IGN à 1/25 000, ainsi que les coordonnées en grades du site prospecté (définies à partir de l'étalement en grades de la carte IGN ou par un G.P.S.).

Si besoin, les fiches pourront être accompagnées d'un extrait de carte IGN à 1/25 000, notamment si l'auteur de la donnée souhaite s'affranchir de la recherche des coordonnées de l'indice en grades.

Les fiches seront centralisées par le coordonnateur départemental des *Naturalistes Vendéens*. Le rôle du coordonnateur consistera à inscrire les données recensées sur une grille départementale à 0,1 grade, ce qui permettra à l'issue de l'enquête d'établir un *Atlas de répartition de la Genette en Vendée*. Au cours de l'enquête, le coordonnateur pourra aussi orienter les naturalistes vers les zones pas ou peu prospectées.

Les autres renseignements fournis alimenteront une base de données, aux fins de traitement statistique, dans le but d'identifier les habitats de la Genette en Vendée et les facteurs anthropiques négatifs pour l'espèce.

DURÉE DE L'ÉTUDE

1^{ère} phase : du 1^{er} septembre 2001 au 31 décembre 2002. A l'issue de ces seize mois de prospection, un premier bilan de l'enquête aboutira à un document synthétique qui sera remis aux participants. Si nécessaire, une deuxième période de prospection sera programmée.

2^e phase : à compter du 1^{er} janvier 2003 et pour une période qui sera déterminée ultérieurement.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

L'*Atlas de répartition de la Genette en Vendée* sera présenté dans un numéro du *Naturaliste Vendéen*, en associant à la publication des résultats tous ceux qui auront participé à l'enquête.

Nous les remercions par avance de souscrire

à cette démarche collective et de contribuer ainsi à approfondir nos connaissances sur ce petit mammifère.

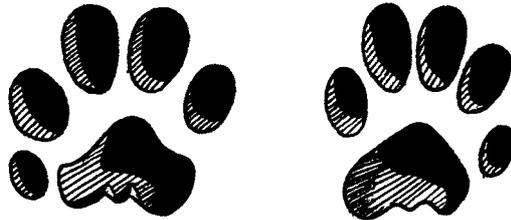
1998. – Utilisation de l'espace par la Genette commune (*Genetta genetta*) dans un bocage de l'ouest de la France. *Arvicola*, 1 (X) : 7-11. ISSN 0758-5721.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- LIVET F. & ROEDER J.-J., 1987. – *Encyclopédie des carnivores de France*. Vol 16 : la genette (*Genetta genetta* Linnaeus, 1758). Paris, Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, 33 p.
- CUGNASSE J.M. & LIVET F., 1984. – La Genette *Genetta genetta*. In *Atlas des mammifères sauvages de France*. Paris, SFPEM : 132-133.
- TESSIER M., TESSIER P. & PAILLAT J.-P.,

Marc TESSIER
11, rue Poulain du Parc
35000 RENNES
marc.tessier@univ-rennes1.fr

Jean-Paul PAILLAT
176 Bât.D, cité la Garenne
85000 La Roche-sur-Yon
jeanpaul.paillat@free.fr



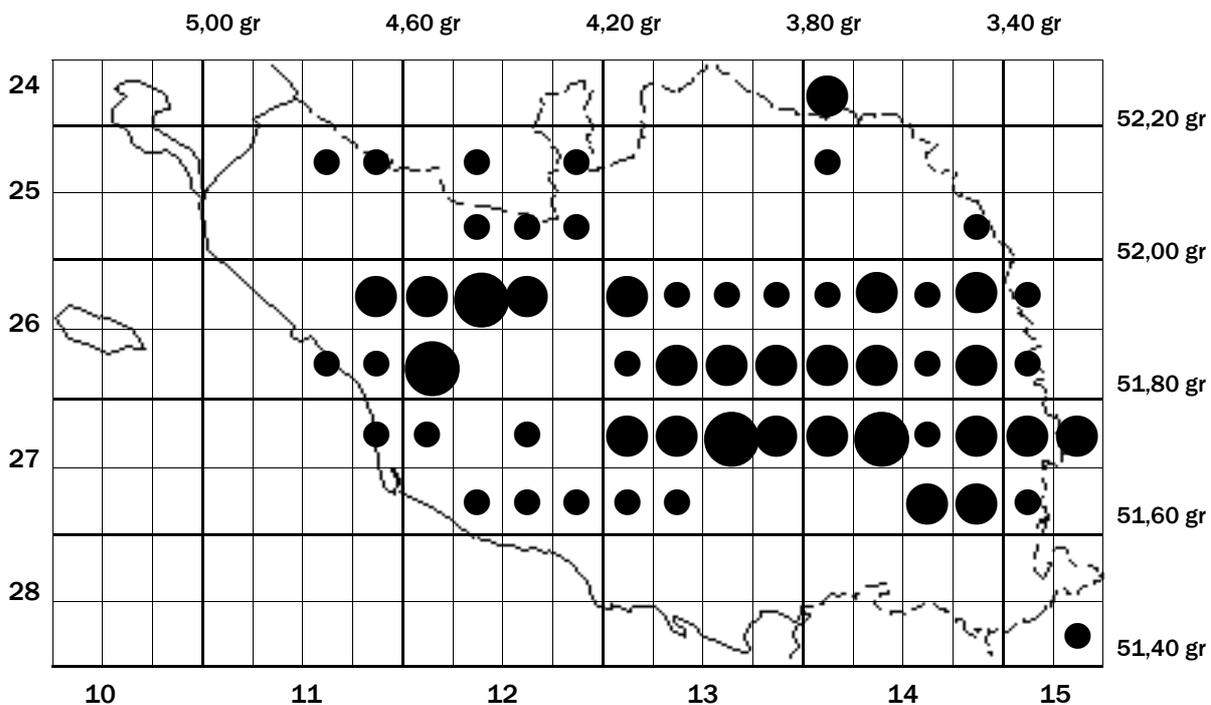
Empreintes de Genette (dessin : Matthieu EVER)



Crottes de Genette (x 1)

Annexe 1

**CARTOGRAPHIE PROVISOIRE
DE LA RÉPARTITION DE LA GENETTE
EN VENDÉE
(données recueillies entre 1990 et 2000)**



Légende

● = plus de 6 sites de présence ; ● = de 3 à 6 sites de présence ; ● = de 1 à 2 sites de présence.

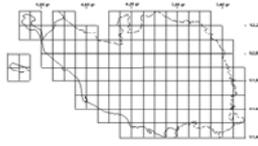
Source : *Les Naturalistes Vendéens*.

Genette (dessin : Jean CHEVALLIER)



Annexe 2

(dessin de la Genette : Benoît ROBIN)

	<p>LES NATURALISTES VENDÉENS</p> <p>La Haute Chevallonnaire 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE ☎ 02 51 98 47 20</p>	<h2>La Genette en Vendée</h2> <h3>Fiche d'enquête</h3> <p>Coordonnateur : Jean-Paul PAILLAT 176 bât. D, cité la Garenne, 85000 LA ROCHE-SUR-YON</p>																	
<p>Observateur / Collecteur Nom (s), prénom(s), adresse(s) :</p>	<p>Date d'observation : le ___ / ___ / _____ ou période : du jour mois année au jour mois année</p> <p>Commune : Lieu-dit :</p> <p>Coordonnées : Grades/Paris longitude W __, ____ gr latitude __, ____ gr ou longitude W __° __' __" latitude __° __' __" Coordonnées : Degrés/Greenwich</p> <p style="text-align: right;">Carte I.G.N. 1/25000</p> 																		
<p>Type de milieu (possibilité de cocher plusieurs cases)</p> <table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Forêt</td> <td><input type="checkbox"/> Bocage préservé</td> <td><input type="checkbox"/> Plaine</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Bois</td> <td><input type="checkbox"/> Bocage remembré</td> <td>Autre (préciser) :</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Coteau boisé</td> <td><input type="checkbox"/> Marais boisé</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Lisière</td> <td><input type="checkbox"/> Marais non boisé</td> <td>.....</td> </tr> </table>				<input type="checkbox"/> Forêt	<input type="checkbox"/> Bocage préservé	<input type="checkbox"/> Plaine	<input type="checkbox"/> Bois	<input type="checkbox"/> Bocage remembré	Autre (préciser) :	<input type="checkbox"/> Coteau boisé	<input type="checkbox"/> Marais boisé	<input type="checkbox"/> Lisière	<input type="checkbox"/> Marais non boisé				
<input type="checkbox"/> Forêt	<input type="checkbox"/> Bocage préservé	<input type="checkbox"/> Plaine																	
<input type="checkbox"/> Bois	<input type="checkbox"/> Bocage remembré	Autre (préciser) :																	
<input type="checkbox"/> Coteau boisé	<input type="checkbox"/> Marais boisé																	
<input type="checkbox"/> Lisière	<input type="checkbox"/> Marais non boisé																	
<p>Menaces sur le milieu</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non préciser :</p> <p>.....</p>																			
<p>Découverte d'indices de présence</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non préciser : <input type="checkbox"/> défaut de prospection <input type="checkbox"/> accès difficile <input type="checkbox"/> milieu peu favorable</p> <p><input type="checkbox"/> renseignements complémentaires :</p> <p>.....</p>																			
<p>Découverte de crottier</p> <p>Support du crottier : <input type="checkbox"/> bâti <input type="checkbox"/> replat rocheux <input type="checkbox"/> rocher proéminent <input type="checkbox"/> carrière <input type="checkbox"/> tas de bois <input type="checkbox"/> arbre <input type="checkbox"/> au sol <input type="checkbox"/> carcasse de véhicule <input type="checkbox"/> décharge sauvage <input type="checkbox"/> ponton d'étang <input type="checkbox"/> pont <input type="checkbox"/> écluse <input type="checkbox"/> autre (préciser) :</p>																			
<p>Observation de l'animal</p> <table border="0"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Animal vivant</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Animal mort</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Gîte</td> <td><input type="checkbox"/> Route</td> <td><input type="checkbox"/> Affût</td> <td><input type="checkbox"/> Piège cage</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Collision</td> <td><input type="checkbox"/> Piège</td> <td><input type="checkbox"/> Tir</td> <td><input type="checkbox"/> Naturalisé</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Autre (préciser) :</td> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Autre (préciser) :</td> </tr> </table> <p>renseignements complémentaires :</p> <p>.....</p>				Animal vivant		Animal mort		<input type="checkbox"/> Gîte	<input type="checkbox"/> Route	<input type="checkbox"/> Affût	<input type="checkbox"/> Piège cage	<input type="checkbox"/> Collision	<input type="checkbox"/> Piège	<input type="checkbox"/> Tir	<input type="checkbox"/> Naturalisé	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	
Animal vivant		Animal mort																	
<input type="checkbox"/> Gîte	<input type="checkbox"/> Route	<input type="checkbox"/> Affût	<input type="checkbox"/> Piège cage																
<input type="checkbox"/> Collision	<input type="checkbox"/> Piège	<input type="checkbox"/> Tir	<input type="checkbox"/> Naturalisé																
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :																	
<p>Autres mammifères (dans un rayon de 500m)</p> <p>Espèces et nature des indices de présence :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>																			